

# RAPPEL DE PRODUIT

## ÉMINCÉ DE POULET MARINÉ À L'INDIENNE préparé par le magasin

Alimentation / Viandes

**émincé de poulet mariné à l'indienne**

Marque : **préparé par le magasin**

Modèle ou référence : **émincé de poulet mariné à l'indienne**

- **GTIN 2054234000000 Lot emballé le 31/03/2023**  
**Date limite de consommation 05/04/2023**

Conditionnements : **barquette poids variable**

Date de commercialisation : **31/03/2023**

Date de fin de commercialisation : **05/04/2023**

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : /

Zone géographique de vente : **cora Moulins les Metz (57)**

Distributeurs : **magasin cora Moulins les Metz**



Publication du : **13/04/2023**

Motif du rappel : **présence de salmonelles**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : **0387698000**

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **25/04/2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

